ASSOCIATION POUR LE CONTRÔLE DE LA DIFFUSION DES MEDIA

DÉCLARATIONS DE DIFFUSION SUR L'HONNEUR (D.S.H.)

Sous la Responsabilité de l'Editeur

ET PROCES VERBAUX DE CONTRÔLE (P.V.)

BOOK 2010

ECRITS SPECIALISES
GRAND PUBLIC

Edité le 25/05/2013

DEFINITION DES TERMES UTILISES DANS LES DOCUMENTS DE L'OJD

I - TIRAGE UTILE PAR NUMERO

Nombre d'exemplaires finis remis à l'éditeur pour être ou non mis en circulation.

II - DIFFUSION PAYEE

- Abonnements

A) Payés par l'abonné destinataire postés

Ces abonnements sont souscrits et réglés par le destinataire (personne physique ou morale, établissement public, association...), soit directement à l'éditeur, soit par l'intermédiaire d'un libraire ou d'un agent vendeur.
Ces abonnements individuels sont souscrits pour une période déterminée ou non (durée libre proposée par certains intermédiaires), à un prix qui n'est pas inférieur à 50 % du prix de l'abonnement indiqué sur la publication.

B) Payés par l'abonné destinataire portés

Soit les abonnements individuels « par portage » livrés directement par l'éditeur au domicile des lecteurs.Ceux-ci peuvent être réglés d'avance ou de manière traditionnelle, à la fin de chaque semaine, quinzaine ou mois.

C) Payés par tiers en nombre

Ces abonnements peuvent être souscrits et réglés soit directement auprès de l'éditeur soit par l'intermédiaire d'un libraire.
Ce sont des abonnements souscrits en nombre et payés par des personnes physiques ou morales, groupements (associations, syndicats...) ou entreprises n'ayant aucun lien de dépendance avec l'éditeur ou sa publication.
Dans le cas où un tel lien existe, le nombre des abonnements ainsi souscrits n'est pris en considération que dans la limite de 5 % du nombre total des abonnements payés.
Les bénéficiaires reçoivent dès leur parution, individuellement leur(s) exemplaire(s) sous forme d'un envoi global ou non.
La remise accordée éventuellement par l'éditeur au souscripteur ne peut être supérieure à 50 % du prix de l'abonnement.

- Ventes au numéro

A) Payé par l'acheteur

Les ventes au numéro représentent le nombre d'exemplaires vendus directement à la clientèle : par l'éditeur, par les messageries de presse, par l'intermédiaire d'agents vendeurs (dépositaires de presse, librairies, bibliothèques de gare, vendeurs, etc...) à un prix qui ne peut être inférieur à 50 % du prix indiqué sur la publication. Toute vente d'exemplaires repris sur invendus sera décomptée séparément.

B) Payé par tiers en nombre

Sont considérées comme telles, les ventes par quantité effectuées par l'éditeur à une personne, une entreprise ou un groupement désirant assurer ainsi la promotion de sa marque ou de ses produits, la diffusion de ses idées ou le confort de sa clientèle.
Ne sont pris en considération que les exemplaires vendus à des tiers n'ayant aucun lien de dépendance avec l'éditeur de la publication. Toutefois, dans le cas où un tel lien existe, les exemplaires ainsi acquis d'une parution déterminée peuvent être pris en considération, dans la limite de 5 % du nombre total des exemplaires de cette parution vendus au numéro par les autres circuits de distribution.

- Diffusion différée payée

Ce sont des exemplaires périmés vendus à un prix qui n'est pas inférieur à 50% du prix indiqué sur la publication pour l'acheteur final.

III - DIFFUSION NON PAYEE

Il s'agit d'exemplaires adressés nominativement à des personnes physiques ou morales qui en ont fait la demande par écrit ainsi qu'à des collaborateurs de l'entreprise éditrice, aux correspondants de la publication, aux administrations pendant une durée minimum.

Titres		Nb de n°	Tirage Utile par n°	Diffusion France											Diffusion Etranger			Diffusion Totale		
				Abonnements payés par l'abonné destinataire		Ventes au n° payées par l'acheteur	Diffusion Payée Indiv.	Abo. payés par Tiers en nombre	Ventes au n° payées par Tiers en nombre	Diffusion payée par Tiers en nombre	Diffusion Différée Payée	Diffusion Payée France	Diffusion Non Payée France	Diffusion Totale France	Diffusion Payée Etranger	Diffusion Non Payée Etranger	Diffusion Totale Etranger	Diffusion Payée Fr+Etr	Diffusion Non Payée Fr+Etr	Diffusion Totale Fr+Etr
				Postaux	Portés															
Presse Magazine																				
Métiers > Economie et Juridique																				
ICF-L'Argus des Commerces	PV	6	10 317	358		833	1 190					1 190	3 502	4 693				1 190	3 502	4 693
Economie et Juridique >																				
Partenaires Savoie (CCI Savoie)	PV	6	25 633	29			29					29	25 091	25 120		97	97	29	25 188	25 217
Présences CCI Grenoble	PV	9	34 000	248			248					248	32 847	33 095				248	32 847	33 095

INDEX DES SUPPORTS

I

ICF-L'Argus des Commerces 3

BOOKS et DECISIONNEL OJD

Ces books OJD sont créés à la volée chaque jour avec les données mises à jour.

L'OJD commercialise un **outil décisionnel**, qui recense les informations de diffusion de la presse depuis 1990 et de fréquentation des sites depuis 2006.
Cette base de données contient tous les indicateurs des Procès-Verbaux (P.V.) et des Déclarations de Diffusion sur l'Honneur (D.S.H.).

Ce décisionnel se présente sous la forme d'une application internet sécurisé.
Il est accessible aux adhérents de l'OJD sur abonnement.
La connexion se fait par un identifiant / mot de passe.

CRITÈRES ANALYSABLES

L'utilisateur a la possibilité de consulter des études préétablies par l'OJD ou de réaliser ses propres études, et les enregistrer.

Il peut notamment :

- étudier les données de la diffusion d'un support ou de plusieurs supports,
- tracer l'évolution de la diffusion ou de la fréquentation d'une famille de supports,
- détailler la ventilation de la diffusion (abonnements, ventes au numéro, etc.).
- réaliser des calculs (variation, ratio, différence, etc.),
- constituer des groupes de publications spécifiques
- consulter la diffusion des publications par région et département géographiques (nomenclature INSEE)

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES

Cette application internet est accessible depuis Mac ou PC
Elle nécessite un navigateur internet.
Elle est optimisée sur Google Chrome ou Mozilla Firefox.
Pour un meilleur confort, nous vous recommandons l'utilisation d'un de ces navigateurs.

LES MISES À JOUR

Les mises à jour des données sont réalisées chaque jeudi par l'OJD, elles peuvent être plus soutenues en période de réception des DSH.

Pour tous renseignements, vous pouvez contacter Patricia PANZANI (Tél. 01.43.12.85.48 - patricia.panzani@ojd.com)

OJD
15/17 rue des Mathurins
75009 Paris
01.43.12.85.30